

Journal International des Sachants

REVUE SCIENTIFIQUE
PLURIDISCIPLINAIRE



Journal International
des Sachants



Fréquence
TRIMESTRIELLE

ISSN-P : 3079-3009

ISSN-L : 3079-3017

www.revuejds.net

info@revuejds.net

**Volume 2,
Numéro 2,
Mai 2026**





**Journal International
des Sachants**



Revue scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Publié en Open Access



Abidjan, République de Côte d'Ivoire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

INDEXATIONS ET REFERENCEMENTS INTERNATIONAUX

Pour toutes informations sur les indexations et référencements internationaux du **Journal International des Sachants (JDS)**, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>



<https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>



<https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-/2526>



<https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants/>

Impact factor : SJIF 2026 : 5.329

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

REVUE ELECTRONIQUE

Journal International des Sachants (JDS)

Revue Scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009 (Print ou imprimé)

ISSN-L: 3079-3017 (Online ou en Ligne)

Equipe Editoriale

Directeur de publication : Les Éditions Croco

Rédacteur en chef : SANOGO Tiantio Epouse BAMBA, INSAAC, Côte d'Ivoire

Chargé de diffusion et de marketing : ETTIEN N'Doua Etienne, UFHB, Côte d'Ivoire

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen, UAO, Côte d'Ivoire

Comité Scientifique

ADOUBI Thierry Hugues, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

ASSEKA Tchoman François, Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;

BA Idrissa, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop ;

BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférence, Université Alassane Ouattara ;

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara ;

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

FAYE Valy, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

KAMARA Adama, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférence, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro ;

N'DAH Didier, professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara ;

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop ;

SILUE Oumar, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Comité de lecture

AYENON Séka Fernand, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KANGA Kouakou Hermann Michel, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MAMADOU Bamba, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 SIDIBÉ Moussa, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;
 SILUE N'tchabétien Oumar, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 TRAORE Amadou, Maître de Conférences, Université de Ségou

Comité de rédaction

AHOUE Jean-Jacques, Assistant, Université de San-Pedro ;
 ASSEKA Tchoman François Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de
 l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
 BAMBA Fatoumata, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 BROU N'Goran Alphonse, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 COULIBALY Wayarga, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 COULIBALY Yallamoussa, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DAO Salifou, Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 (INSAAC) ;
 DJE Yao Lopez, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 DJOKOURI Innocent, Maître-Assistante, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 GBOLA serge Arnaud, Maître Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;
 EHILE Kadja Olivier Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;
 GUEYE Yoro Emmanuel, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

KAZIO Djidjé Jean-Jacques, Assistant, Université de Bondoukou ;
KONE Kiyali, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
KONE Tchima Rolland, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
KONE Tiégbè Gaston, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
KOUAME Affoua Eugénie, Assistante, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny ;
LOBA Léon Fabrice, Attaché de Recherche, Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africain (IHAAA) ;
MOULARET Renaud-Guy Ahioua, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
N'DAYE El Hadj Amadou Ba, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
SANOGO Tiantio épouse BAMBBA, Maitre-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
SYLLA Makémissa, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
TIE BI Galla Guy Rolland Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
TOURE Gninin Aicha, Maître-Assistante, Université Félix Houphouët-Boigny ;
TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
TRAORE Fanta, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
TRAORE Sogotiènin Ramata, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
YOKORE Zibé Nestor, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
ZABSONRE Moussa, Maître-Assistant, Université Yembila Abdoulaye Toguyeni.

COORDINATEUR GENERAL DU NUMERO :

AYENON Séka Fernand
Maître de conférences CAMES,
Université Félix Houphouët-Boigny

.....

Contacts JDS

Site web: <https://revuejds.net/>
Email : revuejds@gmail.com
Tél. : + 225 0779360611 / 07480453267

.....

Indexations et référencements internationaux :

Sjifactor: <https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>

ARI : <https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>

ASCI: <https://ascidatabase.com/master/journallist.php?v=3079-3009>

IPIndexing: <https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-2526>

Ent'revues: <https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants>

Impact factor : SJIF 2026 : 5.329

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

PRESENTATION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) est une revue scientifique pluridisciplinaire dédiée à la valorisation et à la vulgarisation des résultats de recherches innovantes, de découvertes de pointe et de productions scientifiques originales et pertinentes dans divers domaines scientifiques. Disposant de comité scientifique et de lecture, la revue **JDS** offre ainsi aux chercheurs du monde entier, une plateforme de publication de haute qualité en favorisant le partage des connaissances et de la collaboration au sein de la communauté scientifique.

JDS est une revue évaluée par des pairs (*blind peer review*) et en libre accès "*Open access*" relevant des Editions Croco. Il publie les articles dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales ; Langues et littérature ; Art, patrimoine et culture ; Sciences du Langage et de la Communication ; Sciences Economiques et de Gestion ; Sciences politiques et Juridiques. Dans sa vision d'ouverture, **JDS** encourage la collaboration interdisciplinaire entre les chercheurs de tous les pays africains et du monde.

Les articles proposés doivent respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent être originaux et n'avoir jamais fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Ils sont soumis à une sélection initiale par l'éditeur, puis à un processus rigoureux d'évaluation par les pairs en double aveugle avant publication.

PROTOCOLE DE REDACTION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («...»), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Le non-respect de ces recommandations ci-dessus conduit au rejet systématique du manuscrit.

SOMMAIRE

SECTION 1 : LANGUES & LITTERATURE

Anglais

1. **Urban transformation and gentrification in America in Upton Sinclair's
the jungle and Zadie Smith's white teeth**
Didier KOMBIENI..... 1-17
2. **Power and Authority in Discourse: An analysis of pragmatic
strategies in Dan Fullani's one man, two votes**
Marius Eder BROU..... 18-33
3. **Investigating Contemporary History of US Interventions
in Venezuela and Current Developments**
SY Mamadou Malal..... 33-53
4. **In-between two worlds: struggling for a new cultural identity
in Buchi Emecheta's The new tribe**
Koffi Gérard KOUADIO..... 54-67
5. **Resilience and Survival in Ernest J. Gaines'
The Autobiography of Miss Jane Pittman (1971)**
Mariame WANE LY & Abdoulaye NDIAYE..... 68-79

Etudes hispaniques

6. **Poética de la metamorfosis: el neobarroco como nuevo realismo
en esa puta tan distinguida de Juan Marsé**
Oumar MANGANE..... 80-94
7. **La Iglesia y la emancipación ilustrada: una lectura crítica del proyecto
colonial latinoamericano desde El papel quemado de Jaime Díaz Rozzotto**
Bonzallé Hervé SAKOUM..... 95-108

Lettres Modernes

8. **Émile Zola et Calixthe Beyala, une écriture inclusive :
vers l'émergence féminine**
Elise ABENG ZE..... 109-128
9. **Didactique du français langue seconde : quel encadrement pédagogique
pour un développement professionnel efficient des enseignants ?**
Arnaud OUÉDRAOGO..... 129-145
10. **L'occupation abusive des terres dans Raga et le rêve mexicain de Jean-Marie
Gustave LE CLÉZIO, une violation du droit
à la propriété**
Yaya KONÉ..... 146-159
11. **Travailler le sacré. Polar africain et capitalisme de l'occulte
chez Konaté et Ndione**
Taoussi Taoukamla BICHARA..... 160-175

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

- 12. Imaginaire littéraire et développement durable : une analyse de
La danse du vilain de Fiston Mwanza Mujila**
Eulalie Patricia ESSOMBA..... 176-189
- 13. La transparence esthétique dans les romans d'Octave Mirbeau :
entre expressionnisme et subversion romanesque**
DZENE EDZEGUE Joseph Bénard..... 190-201
- 14. Culture matérielle et culture immatérielle dans l'organisation
des funérailles moose du village de Yaké**
SARE Honorine & SAOUADOGO Sidibéouéndin..... 202-214

SECTION 2 : COMMUNICATION, ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

- 15. Communication des organisations féministes sénégalaises et
industries culturelles : la provocation comme stratégie de visibilité**
Alioune Badara GUEYE & Ngagne FALL..... 215-227
- 16. Supports de sensibilisation des maladies cardiovasculaires
en Côte d'Ivoire : un regard sociolinguistique**
Ahi Yao Guillaume, Kouadio Amah Victoire & Konan Kouacou Fabrice..... 228-242
- 17. Médias numériques et propagande contre le 4ème mandat
lors de l'élection présidentielle ivoirienne de 2025**
Koffi Nestor N'DRI..... 243-259
- 18. Communication et musique urbaine ivoirienne : influence,
recomposition des valeurs et dynamiques d'appropriation des jeunes**
Boni Hyacinthe KPANGBA..... 260-276

Patrimoine, art, culture et cinéma

- 19. La "Maison des artistes" de Grand-Bassam : sociographie d'un lieu de
création et de diffusion de la peinture contemporaine en Côte d'Ivoire**
Krou Eugène ASSOUMOU..... 277-291
- 20. Le langage indicible dans l'art des cordes tissées de Christian Lattier**
Yoro Emmanuel GUEYE..... 292-307
- 21. Modélisation du féminisme dans le cinéma documentaire :
la femme porte l'Afrique d'Idriss Diabaté**
Nangnintaha Estelle KONÉ & André Banhouman KAMATE..... 308-321

Informatique

- 22. Transition numérique et gestion des productions scientifiques :
état des lieux, contraintes et recommandations**
Aminata Nadège SAKO Epse BAYOKO & Abou Bakary BAYOKO..... 322-333

SECTION 3 : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Civilisations

- 23. La piraterie dans les provinces anatoliennes à l'époque hellénistique**
Ibrahima DIAMANKA..... 334-347

Archéologie

- 24. Savoir-faire ceramique du nord et du sud de la Côte d'Ivoire :
cas des zones de Tengrela et d'Anyama**
Tiantio SANOGO épse BAMBA & Affoua Eugénie KOUAME..... 348-360

Histoire

- 25. Le Zhégié de Dassa : fonctionnement d'une juridiction traditionnelle
et enjeux de sa valorisation patrimoniale (Burkina Faso, Nando)**
Boukary DABAL & Désiré BATIENO..... 361-372
- 26. La politique étatique de la protection de l'environnement minier
en Côte d'Ivoire (2000-2024)**
SIDIBE Nohan & NDIA YE El Hadji Amadou Ba..... 373-389
- 27. Gouvernance coloniale et marginalisation socio-spatiale
dans la ville de Daloa : 1920 -1956**
Blé Angélin LAGO 390-401
- 28. La diplomatie publique sud-coréenne en Côte d'Ivoire (2011-2021)**
Yao Serge-Rodrigue AHI..... 402-418
- 29. Administration coloniale et transformations économiques
en Côte d'Ivoire de 1908 à 1960**
N'Goran Alphonse BROU..... 419-433
- 30. L'identité natchaba du XVI^e au début XX^e siècle**
Sougla YATOUTI & Ilaboti DIPO 434-450
- 31. Migration et installation des Noumou (Danlèssôgô)
chez les Koulango de Nassian (XVIII^e - XX^e siècle)**
Koffi Alain KOUASSI..... 451-463
- 32. Acteurs et organisation de la commercialisation du cacao
dans la région de l'Indénié (1920-1970)**
Alfred Brondon Esso AKESSÉ & Antoine Koffi GOLÉ 464-485
- 33. Les mutuelles dans le développement local : l'exemple de la mutuelle
de développement de la sous-préfecture de Napié (nord Côte-d'Ivoire)
de 1965 à 2014**
Valy YEO..... 486-503
- 34. Système de santé colonial et construction du chemin de fer
en Côte d'Ivoire (1904-1931)**
Chidjé Mireille Léontine AKRE, Blé Angélin LAGO &
Ange Barnabé ADOFFI..... 504-518

- 35. La commémoration tournante du 11 décembre au Burkina Faso 2008 -2020 : dynamique d'urbanisation et enjeux sanitaires dans les villes de Manga et de Tenkodogo**
Moussa ZABSONRE & Inoussa YELBI..... 419-534
- 36. La pénétration coloniale française dans le pays bhété de Soubré, 1897-1910**
Huberson Bahi POAMÉ & Mamadou BAMBA..... 435-546

Géographie

- 37. Infrastructure hydraulique, fragmentation des parcours pastoraux et vulnérabilités du pastoralisme à Diama dans le Delta du fleuve Sénégal**
Ramata Ndianor, Aliou Ndao, Tamsir Mbaye & Cheikh Samba Wade 547-564
- 38. Electrification et développement socio-économique dans le village de Dialakorobougou, commune de Mountougoula au Mali**
Idrissa Amadou TRAORE & Idrissa Issa CISSE..... 565-578
- 39. Perception des populations sur les impacts socio-économiques et écologiques des ouvrages antiérosifs dans la zone girafe de Kouré au Niger**
ISSAKA ATTININE Abdoul Nasser & ILBOUDO Dieudonné..... 579-595
- 40. Les intermédiaires fonciers dans la ville de Kolda (Sénégal) : entre opportunités et contraintes**
Yaya DIALLO & Oumar SY..... 596-609
- 41. De l'agrovillage à la ville secondaire en recomposition : dynamiques économiques, pressions foncières et transition urbaine à Bonoua (Sud-Est de la Côte d'Ivoire)**
Jean Baptiste ESSAN & ALOKO N'Guessan Jérôme..... 610-629
- 42. Santé reproductive en milieu rural et dispositifs du SWEDD : lecture territoriale à San-Pedro**
Oulai Munné-Prisca YOH Épouse TIA & Koua Ange Donatien BROU..... 630-645
- 43. Les territorialités dans l'espace périurbain dakarois : cas de Diass et Sindia**
Seybatou THIOM..... 646-662
- 44. Facteurs associés à l'augmentation du recours aux consultations prénatales au Burkina Faso**
Fahimatou Rayagne-Wendé OUEDRAOGO & Moussa BOUGMA 663-677
- 45. Valorisation des résidus de cacao et empowerment des femmes rurales : enseignements de la sous-préfecture de Soubré (Sud-ouest de la Côte d'Ivoire)**
Kopeh Jean-Louis ASSI..... 678-694
- 46. Influence socio-environnementale et sanitaire du niveau de dégradation des entre deux maisons dans la ville de Gagnoa : cas d'Afridougou, Dar-es-Salam et Odiennékourani**
Abdoul Karim TOURÉ..... 695-710

- 47. Échec scolaire des élèves en classe d'examen dans les établissements d'enseignement secondaire public de la ville de Bouaké : Évolution, facteurs explicatifs et stratégies de réduction**
Faustin GUEI, SEKA Ayenon Ferdinand,
Yah Edwige Bénédicte N'GUETTA épouse GBOKO & Émile Brou KOFFI..... 711-727

Philosophie

- 48. Théorie critique et progrès : Max Horkheimer et la signification de l'individu**
Bi Drigoné Gilles Martial TOUBOUI..... 728-739
- 49. Le Wittgenstein de Hintikka : une réinvention formelle ou une incompréhension des jeux de langage de Ludwig Wittgenstein ?**
Yao Jacques KOUAMÉ..... 740-762
- 50. La vérité chez Claude Bernard : du dualisme qualitatif à l'unité quantitative**
Kouacou Firmin Luc KOFFI..... 763-774
- 51. Meilleur des mondes possibles leibnizien et fléaux d'un monde émergent : cas de l'homosexualité**
Konan Adolphe Dumas N'GATTA..... 775-795
- 52. De l'extrémisme violent aux insécurités en Afrique : une réflexion à partir de Kant**
AVOCES David Pierre..... 796-812
- 53. La pensée face au déterminisme algorithmique : les fondements bernardiens d'une complémentarité par-delà les antagonismes**
Tiasvi Yao Raoul AGBAVON..... 813-825
- 54. Intelligence Artificielle (IA) et crise ontologique de l'humanité : objectivation de la pensée comme oubli de l'Être**
Yao Wilfried N'GUESSAN..... 826-844
- 55. Neurosciences et environnement : comment vaincre l'éco-anxiété ?**
COULIBALY Sionfongon Kassoum & GONDO Golou Roseline..... 845-857
- 56. Éthique transcendantale et création technique : l'impératif catégorique comme horizon**
Akpolé Koffi Daniel YAO..... 858-870
- 57. La morale sartrienne, un gage des droits des immigrants**
Kouassi Jean-Jacob KOFFI 871-884
- 58. Mariage pour tous : Entre dynamisme mondial et justice sociale**
Abraham Saint-Omer Koffi KOUAKOU..... 885-896

Anthropologie et sociologie

- 59. Contribution de la MUCREFCI Daloa dans la reconstruction socio-économique des fonctionnaires et agents de l'État de la région du Haut-Sassandra (Côte d'Ivoire)**
DJETTE Grah Cyrille, KONAN Koffi,
KOFFI Alexis & SANOGO Mamadou..... 897-915
- 60. Genre et développement par l'agriculture en Côte d'Ivoire : cas des femmes du village de Dihi dans le Département de Korhogo**
Navouon FANNY, Olivier GNAN & Nambalassigué Kolo KONE..... 916-932
- 61. Itinéraires thérapeutiques des usagers de drogues dans le contexte urbain abidjanais**
Félicien Yomi TIA 933-951
- 62. Grossesses non désirées et recours à l'avortement clandestin chez les jeunes femmes au Gabon**
Steeve-Thierry BALONDJI & Aimée Patricia NDEMBI NDEMBI..... 952-974
- 63. Foncier et gouvernance migratoire en milieu rural. Les relations intercommunautaires à l'épreuve de la marchandisation de la terre**
Mahamadou ZONGO..... 975-992
- 64. Confrérie des chasseurs en Haute Guinée : mutation entre chasse, environnement et politique**
Sidiki KOUROUMA, Lamine MANSARE & Soumahila BAYO 993-1011
- 65. Féminisation du maraîchage et vulnérabilités socio-institutionnelles dans la gestion de l'eau à Solomougou**
Namè Hassan YÉO & Guy Éric Anicet Quassy KOUAKOU..... 1012-1026
- 66. Le choléra dans le discours de Guy de Maupassant : entre imaginaire populaire et rationalité scientifique**
Martial BAMA..... 1027-1034
- 67. L'extorsion du surtravail de la femme en milieu rural de la Haute Guinée : la mobilité comme mode de recherche d'autonomie ?**
Mamoudou CONDE..... 1035-1058
- 68. Conflits autour de la culture attelée à Atchangbadè au Togo : enjeux, acteurs et mécanismes de résolution**
Konga PALASSI..... 1059-1076

Criminologie

- 69. L'abandon familial et pratiques sexuelles chez des detenu/e(s) au pôle pénitentiaire d'Abidjan**
Rebecca Paule Jacqueline DO & Diescieu Aubin Sylvère KAZON..... 1077-1090
- 70. Enjeu de pouvoir et gestion de risques miniers dans le Haut Katanga : cas du site de Ruashi-mining à Lubumbashi**
MULUNDA TSHIEYA Lucien..... 1091-1108

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Psychologie

**71. Comportements à risques d'accidents de la circulation
des conducteurs de motos taxis à Bingerville**

YAO Koffi Constant, AKA Blainson Alain &
KOUADIO Lou Younan Yolande 1108-1122

SECTION 4 : SCIENCES ET TECHNOLOGIES

**72. Obstacles à l'accès à l'éducation pour les enfants handicapés
dans un contexte de forte croissance démographique
dans la ville de Parakou (Bénin)**

Boni Romulus BIAOU & Hervé A. KOMBIENI..... 1123-1139



Travailler le sacré. Polar africain et capitalisme de l'occulte chez Konaté et Ndione

Taoussi Taoukamla BICHARA

Littératures africaines

Université de N'Djaména, Tchad,

Email : bicharatoussi@yahoo.fr

Date de soumission : 15-04-2026

Date de publication : 31-05-2026

Résumé

À partir de *La Malédiction du lamantin*, *L'Empreinte du renard* et *L'Honneur des Kéita* de Moussa Konaté ainsi que de *La Vie en spirale* d'Abasse Ndione, cet article examine comment le polar africain configure les usages contemporains du sacré en instruments de pouvoir. Les textes construisent une économie symbolique reposant sur trois mécanismes (dette généalogique, rétention du secret, violence démonstrative), système que nous qualifions heuristiquement de « capitalisme de l'occulte ». Par l'autopsie, la preuve matérielle et la circulation des témoignages, l'enquête policière démantèle graduellement ces dispositifs coercitifs sans invalider la valeur mémorielle du mythe. Le polar africain ouvre ainsi un espace narratif où tradition et modernité négocient leurs juridictions respectives, instaurant un rapport non coercitif au sacré.

Mots-clés : polar africain, capitalisme de l'occulte, sacré, désactivation, Konaté.

Working the Sacred. African Crime Fiction and the Capitalism of the Occult in Konaté and Ndione

Abstract

Drawing on Moussa Konaté's *La Malédiction du lamantin*, *L'Empreinte du renard* and *L'Honneur des Kéita*, together with Abasse Ndione's *La Vie en spirale*, this article examines how African crime fiction configures contemporary uses of the sacred as instruments of power. These texts construct a symbolic economy based on three mechanisms (genealogical debt, retention of secrecy and demonstrative violence), a system we heuristically call "capitalism of the occult." Through autopsy, material evidence and the circulation of testimonies, police investigation gradually dismantles these coercive devices without invalidating the memorial value of myth. African crime fiction thus opens a narrative space in which tradition and modernity negotiate their respective jurisdictions, establishing a non-coercive relation to the sacred.

Keywords: African crime fiction, capitalism of the occult, sacred, deactivation, Konaté.

Introduction

Pour nommer l'économie symbolique que construisent les polars de Moussa Konaté (*La Malédiction du lamantin*, 2009 ; *L'Empreinte du renard*, 2006 ; *L'Assassin du Banconi*, suivi de *L'Honneur des Kéita*, 2002) et d'Abasse Ndione (*La Vie en spirale*, 1998), nous proposons le concept de « capitalisme de l'occulte ». Nous désignons par là un système où le sacré, la dette généalogique et la violence rituelle opèrent comme ressources de pouvoir rationalisées.

Éloignés de la simple survivance archaïque, ils organisent la contrainte sociale selon une logique d'accumulation symbolique, de rentabilisation du sens et de contrôle des conduites. Le terme « capitalisme » désigne non l'économie marchande, mais un régime de domination structuré par des mécanismes propres (obligation, rétention, sanction) et par une cohérence interne.

Le polar africain dépasse la simple représentation de cette économie ; il la désassemble. Par l'enquête, l'autopsie et la circulation des preuves, il réattribue les morts à des causes humaines identifiables, retire au sacré son monopole explicatif et transforme le corps-tabou en corps-preuve. Cette opération ne relève ni de l'iconoclasme (destruction du mythe) ni de la simple reconduction (reproduction intacte de l'ordre traditionnel). Elle esquisse une recomposition où le mythe demeure disponible comme réservoir symbolique mais perd sa capacité à produire la peur, le silence et la mort. Le sacré compose désormais avec la preuve. La dette se mue en héritage discutable.

Cette analyse articule trois interrogations fondamentales. Comment les textes configurent-ils le capitalisme de l'occulte comme système de contrainte articulant obligation lignagère, rétention du savoir et sanction exemplaire ? Par quels dispositifs narratifs l'enquête désactive-t-elle ces mécanismes sans effacer la mémoire qu'ils véhiculent ? Quelles limites cette désactivation rencontre-t-elle selon les configurations sociales (sacré institutionnalisé versus sacré fragmenté) et qui en sont les bénéficiaires effectifs ? Nous défendons l'hypothèse que le polar africain opère une recomposition où tradition et rationalité judiciaire négocient leurs juridictions respectives sans se neutraliser. Cette négociation demeure toutefois partielle, située et traversée de tensions que les textes ne résolvent pas mais donnent à lire.

La nature même de cet objet impose une approche sociocritique attentive aux formes sociales que le texte littéraire travaille de l'intérieur. Le capitalisme de l'occulte n'est pas un thème que les romans illustreraient ; c'est une logique sociale dont le récit policier, par ses procédures spécifiques (scènes d'interrogatoire, rapports d'autopsie, confrontations entre régimes de savoir), exhibe les rouages et fragilise les effets. L'analyse décrit d'abord l'architecture de cette économie symbolique, articulée autour de la dette, du secret et de la violence, avant d'identifier les dispositifs narratifs par lesquels l'enquête la démantèle, de l'immersion à l'autopsie et au démasquage, puis d'en mesurer les limites à travers la comparaison des modalités contrastées du sacré chez Konaté (institutionnalisé, collectif) et Ndione (privatisé, fragmenté).

1. L'économie symbolique du sacré

Les textes de Moussa Konaté et d'Abasse Ndione construisent un système cohérent, fondé sur la transformation du symbolique en ressource, du mythe en instrument de pouvoir et de la croyance en levier de contrainte sociale. Non pas survivance archaïque ou résidu de pensée prémoderne, ce système organise rationnellement les rapports sociaux selon des règles implicites, avec des acteurs identifiables et des modes de sanction clairement lisibles dans les récits.

Nous qualifions heuristiquement ce dispositif de « capitalisme de l'occulte », dans la mesure où il repose sur des logiques d'accumulation symbolique, de rentabilisation du sens et de contrôle des conduites, même si ces logiques ne relèvent pas de l'économie marchande stricto sensu. Il s'agit moins de transposer mécaniquement des catégories économiques que de décrire un régime de fonctionnement dans lequel l'invisible produit des effets et la tradition opère comme ressource stratégique.

Cette approche suppose une distinction analytique fondamentale, que l'anthropologie du sacré aide à éclairer. Mircea Eliade (1965) décrit le sacré comme une expérience d'irruption d'un ordre transcendant dans le monde profane, structurant l'orientation existentielle des sociétés traditionnelles. Roger Caillois (1950), pour sa part, insiste sur l'ambivalence constitutive du sacré, partagé entre pôle de fascination et pôle d'interdit, entre force vitale et puissance létale. Ces deux approches éclairent ce que le polar africain prend pour objet, mais elles ne suffisent pas à le décrire. Car ce que Konaté et Ndione mettent en scène n'est pas le sacré comme expérience hiérophanique ou comme ambivalence anthropologique générale ; c'est la captation politique de cette puissance par des acteurs déterminés, qui en convertissent les ressources symboliques en mécanismes de domination concrète. Le capitalisme de l'occulte désigne précisément cette opération de conversion, par laquelle un sacré anthropologiquement attesté se trouve instrumentalisé en technologie de pouvoir.

Trois pôles structurent ce dispositif dans les romans étudiés. La mise en obligation lignagère, la rétention organisée du savoir et la mise en scène punitive de la transgression ne fonctionnent pas isolément ; elles s'articulent pour produire un système de régulation sociale efficace, capable de discipliner les corps, de hiérarchiser les paroles et de légitimer la violence. Cette cohérence interne, plus que la simple présence du sacré, désigne l'objet que le roman policier donne à lire. Le sacré ne se manifeste pas comme un horizon transcendant ; il agit comme un opérateur social dont les dispositifs de l'enquête décrivent, interrogent et fragilisent les effets.



1.1. La mise en dette généalogique

Dans *La Malédiction du lamantin*, la première confrontation entre le commissaire Habib Kéita et les représentants de l'autorité traditionnelle fonde le récit. Le griot Mandjou ne relate pas l'histoire de la lignée des Kéita dans une perspective purement commémorative ; il l'énonce comme une obligation active, générant des effets concrets sur le présent. Chaque ancêtre invoqué, chaque épisode rappelé agissent comme un rappel à l'ordre, transformant l'identité en créance symbolique.

La scène, développée et réitérative, déploie les détours, les répétitions et les inflexions de cette parole généalogique, révélant sa fonction contraignante. Habib, surpris par la visite impromptue et fatigué par l'insistance du griot, se trouve progressivement dépossédé de son statut de commissaire au profit de celui de descendant. Un glissement de position s'opère, que le narrateur rend explicite :

Le griot avait invoqué le père Kéita, était remonté jusqu'à ses ancêtres du XIII^e siècle pour lui faire comprendre habilement qu'il était tenu de les recevoir et de ne pas démeriter de la lignée des Kéita. Le commissaire de police, formé à l'école de la rationalité occidentale, s'effaçait devant le descendant de l'empereur Soundjata Kéita (M. Konaté, 2009 : 89)

Ce passage met en scène un basculement de juridiction. Habib n'est plus interpellé comme fonctionnaire de l'État, mais comme débiteur d'une lignée. La généalogie opère ici comme une instance d'évaluation symbolique, mesurant la conformité du sujet vivant à l'héritage ancestral. Le passé n'est plus seulement convoqué ; il exerce une pression normative sur le présent.

Cette logique se manifeste clairement dans la réflexion intérieure du commissaire, structurée par une série de questions qui témoignent de sa prise de conscience graduelle :

De quel droit des gens n'ayant aucun lien avec la police pouvaient-ils se donner l'autorité d'imposer au chef de la brigade criminelle d'abandonner une enquête ordonnée par le procureur de la République ? Était-ce la République ou la gérontocratie ? [...] À supposer qu'on leur cédât une fois, ne faudrait-il pas céder toujours ? (M. Konaté, 2009 : 97-98)

Ce qui se joue ici dépasse la situation singulière du personnage. La mise en obligation lignagère ne tolère pas l'exception. Céder une fois revient à reconnaître la validité du principe. La dette symbolique exige sa reconduction, et toute tentative de résistance s'expose à être perçue comme une trahison de l'ordre ancestral. Le roman révèle ainsi comment la tradition se mobilise en technologie de pouvoir, capable de subordonner l'ordre étatique à un ordre présenté comme antérieur et supérieur.



1.2. L'économie du secret ou la rente de l'indicible

À la dette généalogique s'ajoute une seconde composante essentielle du capitalisme de l'occulte. Dans *L'Empreinte du renard*, le savoir n'est jamais absent ; il demeure retenu. Les crimes sont connus, les responsabilités soupçonnées, mais la parole reste verrouillée. Le silence ne traduit pas l'ignorance ; il incarne une stratégie de pouvoir.

La dette généalogique se distingue du don maussien tel que le décrit Marcel Mauss dans son essai célèbre (M. Mauss, 2007). Chez Mauss, l'obligation de donner-recevoir-rendre, bien qu'elle engendre une dette, demeure structurellement réversible : le contre-don, même différé, peut éteindre l'obligation et rééquilibrer le lien. La dette généalogique, elle, s'inscrit dans une logique d'accumulation sans contre-don possible. Le créancier – l'ancêtre, le chef de lignée, le détenteur du secret – ne peut être remboursé, parce qu'il n'occupe plus une position d'interlocuteur vivant. Cette dette présente trois caractéristiques qui la rapprochent d'une rente capitaliste. Elle se renouvelle à chaque génération, se transmet de père en fils et résiste structurellement à tout remboursement. C'est en ce sens qu'elle ressortit d'un capitalisme de l'occulte : non comme survivance archaïque, mais comme forme rationalisée d'extraction de valeur symbolique.

Lorsque le commissaire interroge les notables dogon, il se heurte à une forme de mutisme collectif, que l'un d'eux formule explicitement : « Je me demande si vous en trouverez quelqu'un qui ose vous dire ce qu'il sait » (M. Konaté, 2006 : 76). Le verbe « oser » s'avère décisif. Il indique que le savoir circule, mais qu'il se soumet à un régime de risque. Parler revient à s'exposer à des représailles symboliques ou physiques ; se taire permet de maintenir la valeur du secret.

Ce silence ne relève pas d'une prudence individuelle isolée, mais d'un comportement socialement structuré. Il suppose l'existence d'un espace collectif où la parole se trouve évaluée, observée et potentiellement sanctionnée. Se taire ne signifie pas un retrait passif, mais une manière reconnue d'occuper une position conforme à l'ordre symbolique, tandis que parler revient à s'exposer à une mise en cause de sa place au sein du groupe.

Konaté multiplie les scènes où la parole circule par fragments, ellipses et sous-entendus. Le vieux Kansaye, gardien du sanctuaire, déclare ainsi : « Depuis notre première rencontre, personne ne s'est plaint, aucun décès n'a été déclaré » (M. Konaté, 2006 : 87). Cette constatation, superficiellement anodine, conserve son équivocité. Elle affirme qu'il ne s'est rien passé, tout en laissant entendre qu'un décès constituerait la conséquence logique d'une transgression.



Le sacré opère tel une banque du symbolique. Les détenteurs du secret (griots, anciens, gardiens de sanctuaires) régulent la masse de parole autorisée, afin d'éviter toute « inflation » du sens qui viendrait dévaluer leur autorité. L'économie du secret ne procède pas de l'irrationalité. Elle repose sur un calcul précis des coûts et des bénéfices de la parole.

Cette logique trouve dans la sociologie de Pierre Bourdieu son cadre d'intelligibilité le plus précis. *L'Esquisse d'une théorie de la pratique* (P. Bourdieu, 1972), construite à partir d'un travail de terrain mené chez les Kabyles entre 1958 et 1964, analyse précisément des configurations sociales très proches de celles que Konaté met en scène : sociétés à structure lignagère où l'ethos de l'honneur, la dette, la parenté et la parole codifiée organisent les rapports de pouvoir. Bourdieu y montre comment, dans ces univers, le capital symbolique (honneur, prestige, autorité des anciens) ne s'oppose pas au capital économique mais constitue une autre forme d'accumulation, soumise à des stratégies de reproduction analysables. Ce que les romans de Konaté donnent à lire, le champ du sacré, correspond exactement à cette modélisation : un espace structuré de positions où griots, anciens et gardiens de sanctuaires détiennent le monopole de la parole légitime et luttent pour conserver leur position dans la distribution du capital symbolique. Ce capital se concentre entre les mains des détenteurs légitimes et leur confère une autorité d'autant plus efficace qu'elle se présente comme étrangère à toute logique d'intérêt. Cette dénégation de l'intérêt constitue la condition même de l'efficacité symbolique : le pouvoir des détenteurs du sacré tient précisément à ce qu'il ne se reconnaît pas comme pouvoir, mais comme service rendu à l'ordre ancestral. La « rente de l'indicible » désigne alors le profit symbolique tiré de cette méconnaissance collectivement entretenue.

1.3. La violence démonstrative comme dividende

La forme paroxystique du capitalisme de l'occulte émerge lorsque la violence se transforme en message. Dans *L'Empreinte du renard*, les meurtres ne visent pas seulement à éliminer des individus gênants ; ils opèrent comme des actes démonstratifs, destinés à rappeler la puissance du système. La mort dépasse alors le pur fait criminel. Elle devient un événement symbolique, lisible par tous, dont la fonction première consiste à produire un effet durable de dissuasion collective.

Un témoin explique ainsi au commissaire : « Je connais des cas en pagaille. Il suffit qu'ils aillent se plaindre à leur dieu et celui-ci accomplit toutes leurs volontés. On ne peut pas savoir comment ils tuent, parce que ce sont des sorciers » (M. Konaté, 2006 : 72). La formule « on ne peut pas savoir » n'exprime pas l'ignorance d'un individu, mais l'inscription collective d'une limite cognitive, socialement entretenue et symboliquement protégée. La délégation de la

violence au surnaturel opère ici comme mécanisme de dissolution de la responsabilité humaine. Personne ne tue, le dieu sanctionne. La mort devient ainsi un dividende symbolique, distribuant la preuve de l'efficacité du système à l'ensemble de la communauté.

Ce dividende n'implique pas uniquement la disparition de la victime ; il atteste publiquement de la capacité du système à frapper impunément. La répétition des cas, évoquée par le témoin, transforme chaque décès en preuve cumulative, renforçant la crédibilité du sacré comme instance de sanction. Cette logique invite à un dialogue avec la nécropolitique conceptualisée par Achille Mbembe (A. Mbembe, 2006), qui définit la souveraineté comme le pouvoir de décider qui doit vivre et qui doit mourir. Mbembe analyse principalement ce pouvoir tel qu'il s'exerce par l'État colonial et postcolonial, par la plantation et par les « machines de guerre » non étatiques contemporaines. Le polar de Konaté permet d'étendre l'analyse à une autre configuration : celle où la souveraineté de mort ne se concentre ni dans l'État ni dans les milices, mais se partage avec des instances traditionnelles qui disposent d'un droit implicite de sanction adossé non à la force armée mais à la légitimité symbolique. Le « patchwork de droits de gouverner incomplets » (2006 : 42) que Mbembe décrit pour la postcolonie africaine s'enrichit ainsi d'une strate supplémentaire : le sacré comme nécropouvoir distribué, opérant par délégation au surnaturel et garantissant l'impunité par la dissolution même de la responsabilité humaine.

Konaté met en scène cette double juridiction dans un passage explicite : « Ils pourront rencontrer n'importe quel ministre, n'importe quel président de la République de la même façon. [...] Sinon, tel que je te connais, Habib, tu n'aurais pas hésité à refuser de t'entretenir avec eux si toi-même tu ne les tenais pas pour un pouvoir » (M. Konaté, 2009 : 121). Le texte révèle ainsi comment l'État postcolonial et l'autorité traditionnelle peuvent coexister dans une relation de renforcement mutuel. La violence rituelle ne relève pas d'un vestige archaïque ; elle s'intègre dans un système politique hybride, où le sacré pallie les défaillances de l'institution étatique.

Dans cette configuration, la sanction exemplaire assume une fonction supplétive. Là où l'État échoue à protéger, à juger ou à dissuader, le sacré intervient comme une instance de régulation alternative. L'enquête policière démantèle graduellement cette articulation entre violence, secret et dette, en imputant les morts à des causes humaines identifiables et juridiquement responsables.



2. Le détective comme analyste

Après avoir décrit les rouages par lesquels l'invisible devient ressource, il faut désormais observer ce que l'enquête inflige à ces mécanismes lorsqu'elle impose la preuve et la confrontation des récits. Là où le capitalisme de l'occulte tire son efficacité de la dette, du secret et de la sanction exemplaire, l'enquête policière introduit une logique concurrente, fondée sur l'explicitation, la traçabilité et la mise en circulation des faits. Ce déplacement ne vise pas à nier l'existence du sacré, ni à en disqualifier les croyances. Il consiste à en suspendre le pouvoir de contrainte en soumettant les événements à d'autres procédures de vérification.

Le détective occupe une position intermédiaire, à la croisée des savoirs locaux et des exigences institutionnelles. Ni pur représentant de l'État rationnel, ni simple observateur extérieur des mondes qu'il traverse, il met en tension les logiques du secret et de la dette sans prétendre abolir les univers symboliques dans lesquels elles s'inscrivent.

2.1. Immersion et patience

Dans le polar classique occidental, l'enquête repose sur un présupposé simple : l'information existe et il suffit de la trouver. Dans les romans de Moussa Konaté, ce présupposé s'effondre. L'information n'est pas absente, mais retenue. Elle circule dans des cercles fermés, soumis à des règles de parole strictes, et toute interrogation frontale se heurte immédiatement à une fermeture.

Habib Kéita comprend tôt que l'enquête réussit par immersion, non par contrainte. Il écoute longuement, accepte les détours et se soumet aux temporalités locales. La posture s'avère épistémologique autant que tactique. Le détective doit reconnaître que le savoir appartient à la communauté et qu'il ne peut l'arracher sans provoquer une fermeture totale. En renonçant à l'interrogatoire immédiat et à l'exigence de transparence, il admet que la vérité ne préexiste pas sous forme de donnée disponible ; elle se constitue progressivement dans et par la relation.

Cette patience ne se confond pas avec la soumission. Elle place le détective dans une position liminale, à la fois membre de la communauté et représentant de l'État, héritier d'une lignée et agent de la rationalité judiciaire. Ce que Homi Bhabha a théorisé comme tiers-espace, lieu d'énonciation hybride où les cultures se négocient dans l'ambivalence (H. K. Bhabha, 1994), trouve ici une incarnation narrative précise. Cette dynamique de négociation et de métissage entre en résonance avec le concept de créolisation d'Édouard Glissant (É. Glissant, 1990), qui décrit un processus de transformation continue et imprévisible des identités et des cultures en contact.

2.2. L'autopsie

Le moment crucial de cette désarticulation du sacré coïncide avec l'autopsie. Dans *La Malédiction du lamantin*, la mort du couple bozo s'explique d'abord par la transgression d'un interdit rituel. Le génie du fleuve aurait frappé ceux qui ont violé l'ordre cosmique. Cette explication, largement partagée par la communauté, semble clore toute possibilité d'enquête. La causalité mythique fonctionne ici comme une clôture interprétative : elle fournit une explication immédiatement recevable, qui dispense de toute investigation supplémentaire et protège les acteurs humains d'une mise en cause directe.

L'intervention du médecin légiste introduit cependant un déplacement décisif. Le corps, jusqu'à présent protégé par l'interdit, se mue en texte lisible. Le discours médical ne nie pas la croyance, mais introduit un autre régime de vérité, fondé sur l'examen matériel : « Voilà donc le corps de Kouata. [...] Aucune trace de blessures. [...] Il souffrait d'une insuffisance cardiaque que mon collègue avait décelée il y a de nombreuses années. [...] L'effort qu'il a fourni ce soir-là était gigantesque. L'issue était fatale. Il en est mort » (M. Konaté, 2009 : 59-60).

Cette description détaillée contraste avec la narration mythique. Là où le sacré invoque une sanction surnaturelle, la médecine parle d'arrêt cardiaque, établit une causalité physiologique. Toutefois, Konaté se garde de toute réduction positiviste. L'autopsie du second corps, celui de Nassoumba, fait apparaître une autre configuration causale : « Voici une blessure profonde [...] infligée avec une force et une violence rares. [...] Le foie a été atteint [...] une autre blessure a perforé le poumon gauche » (M. Konaté, 2009 : 62).

Le médecin peut dès lors conclure : « Je vois mal comment la foudre [...] peut produire de telles blessures » (M. Konaté, 2009 : 63). Le roman n'infirme pas l'existence du génie, mais montre que des hommes ont tué en son nom. La croyance n'est pas disqualifiée en tant que telle, mais elle perd sa capacité à masquer la violence humaine.

Le corps-tabou se transforme en corps-preuve, que l'on peut citer, analyser et présenter devant un tribunal. Cette opération de constitution du corps en objet de savoir médical, où le cadavre devient lieu de vérité accessible au regard clinique, a été théorisée par Michel Foucault dans son archéologie du regard médical (M. Foucault, 1963). Le corps cesse d'être un simple lieu de projection symbolique ; il devient un espace d'inscription des causes, des gestes et des responsabilités. Dans le contexte africain, cette opération acquiert une dimension politique accrue : elle retire au sacré son monopole explicatif sans l'effacer et réintroduit la responsabilité humaine là où régnait l'opacité.



2.3. L'enquête comme économie de la circulation

L'autopsie apporte des données déterminantes, mais elle ne suffit pas. Le détective convertit ces données en récit causal, par l'accumulation des traces, la confrontation des témoignages et la vérification des hypothèses. Cette logique s'oppose point par point à l'économie du secret décrite précédemment.

Le dialogue entre le commissaire et le médecin souligne cette complémentarité : « On peut tout imaginer [...] seulement, on n'est plus dans l'investigation scientifique. C'est vous le policier : il n'est pas interdit d'imaginer des hypothèses en fonction de mon rapport » (M. Konaté, 2009 : 61). Dans *L'Empreinte du renard*, le médecin Diallo formule une remarque similaire : « Nous sortons du domaine de la médecine [...] C'est à vous de chercher une réponse à cette question » (M. Konaté, 2006 : 177-178). Habib procède alors par recoupement : « Nèmègo, Antandou et Ouologuem sont morts de la même manière [...] sous l'effet de la tête jaune et du venin » (M. Konaté, 2006 : 179).

La répétition des faits délimite le champ des hypothèses. Ce raisonnement par série constitue l'un des gestes fondamentaux de l'enquête : la singularité du crime cède la place à une régularité intelligible, susceptible d'être interprétée comme le produit d'une action humaine. À l'économie de la rétention s'oppose une économie de la circulation, où la parole et les preuves se diffusent. La vérité échappe désormais à l'apanage d'un cercle restreint de détenteurs du sacré ; elle émerge de la mise en commun des indices, de la confrontation des versions et de la publicité partielle des conclusions.

2.4. Démasquer l'imposture

Le capitalisme de l'occulte butte sur ses limites lorsque le sacré se mue en simple masque. *L'Assassin du Banconi* propose une illustration paradigmatique de ce basculement. Le marabout Ladji Sylla, figure respectée, utilise le langage du sacré pour extorquer des biens et éliminer ses clients à l'aide de cyanure.

La scène de démasquage se déroule publiquement, avec une précision presque didactique : « Le vénérable maître Ladji Sylla est l'assassin [...] Pour le prix de ses services, il a exigé [...] deux grosses boucles d'oreilles en or [...] dix pagnes de coton [...] et deux millions de francs. [...] Et en guise de panacée, le saint homme a donné aux pauvres du cyanure » (M. Konaté, 2002 : 217-218). L'énumération transforme le sacré en tarif. Le pouvoir de l'imposteur reposait sur le secret ; une fois exposé, il s'effondre. La mise en série des biens exigés opère tel un désenchantement, au sens wébérien du terme : elle réduit le mystère à une liste comptable et révèle la matérialité triviale de l'échange.

Ndione radicalise encore cette logique. Dans *La Vie en spirale*, le marabout se trouve immédiatement identifié comme escroc par le narrateur. Le sacré devient un simple habillage de l'économie criminelle. Ces scènes assument une fonction pédagogique manifeste : elles apprennent au lecteur à distinguer entre croyance et manipulation, entre tradition et imposture. Le détective agit moins en héros qu'en opérateur critique. Par l'immersion, l'autopsie, l'enquête et le démasquage, il rend visible ce que le capitalisme de l'occulte s'efforce de maintenir dans l'ombre.

3. Limites et tensions : deux modalités du sacré

La désactivation du capitalisme de l'occulte pourrait laisser croire à une victoire complète de la rationalité judiciaire sur les formes traditionnelles de pouvoir. Or les textes résistent à cette lecture linéaire. Ils donnent à lire des tensions irrésolues, des zones d'opacité persistantes et des limites structurelles à l'entreprise de démystification. Cette troisième partie analyse ces résistances par la comparaison des deux modalités contrastées du sacré chez Konaté (institutionnalisé, collectif, ancré dans des structures lignagères stables) et Ndione (privatisé, fragmenté, recyclé dans l'économie urbaine informelle).

3.1. Konaté : le sacré institutionnalisé et ses résistances

Chez Konaté, le sacré ne se réduit jamais à un simple masque. Même lorsque l'enquête démontre qu'un meurtre a été commis par des moyens humains, la structure symbolique qui l'encadrait ne s'effondre pas. Le mythe du lamantin, dans *La Malédiction du lamantin*, conserve sa force narrative bien après que le médecin légiste a établi les causes matérielles de la mort. La communauté ne cesse pas de croire ; elle intègre la révélation policière sans abandonner le récit mythique.

Cette coexistence soulève un problème théorique fondamental : comment un système peut-il perdre son efficacité coercitive tout en conservant son efficacité symbolique (le mythe structure encore les conduites, oriente les affects, organise les identités) ? La réponse réside dans l'ancrage institutionnel du sacré chez Konaté. Contrairement aux imposteurs que démasque l'enquête, les gardiens de sanctuaires, les griots et les anciens ne sont pas des escrocs. Ils occupent des positions légitimes dans un ordre symbolique qui préexiste aux individus et qui survivra à leur mort.

Cette légitimité structurelle justifie la persistance d'une désactivation limitée. L'enquête retire au sacré son droit de tuer, mais elle ne supprime ni les hiérarchies lignagères, ni les obligations de respect envers les anciens, ni les formes de déférence codifiées qui organisent la vie sociale. Le commissaire Habib, même après avoir résolu l'enquête, demeure un Kéita. Il reste pris dans

un réseau d'obligations symboliques qui continuent de peser sur ses choix, ses relations et sa position sociale.

Cette résistance institutionnelle du sacré restreint significativement la portée de la désactivation. Dans les espaces ruraux et semi-urbains que décrit Konaté, le polar peut exposer les crimes commis au nom du sacré, mais il ne peut dissoudre les structures sociales qui rendent le sacré opératoire. Cette limite se manifeste clairement dans les fins des romans de Konaté. Les meurtriers sont arrêtés, les responsabilités établies, les victimes vengées. Mais les structures symboliques qui ont rendu possibles ces crimes demeurent intactes. Le sanctuaire continue d'exister, les interdits rituels persistent, les autorités traditionnelles conservent leur légitimité.

3.2. Ndione : le sacré fragmenté et l'échec de la médiation

Chez Ndione, la configuration se renverse. *La Vie en spirale* donne à lire un univers urbain où le sacré a perdu son ancrage institutionnel. Les marabouts ne gardent plus de sanctuaires ; ils fréquentent les bordels. Les griots ne transmettent plus de mémoire collective ; ils vendent leurs services au plus offrant. Cette privatisation du sacré le vide de sa substance collective tout en conservant, paradoxalement, certaines de ses fonctions. Le narrateur Amuyaakar, bien qu'il identifie immédiatement le marabout comme escroc, juge néanmoins indispensable de se protéger mystiquement avant de se lancer dans le trafic de cannabis : « On ne fait pas le trafic de cannabis sans protection » (A. Ndione, 1998 : 49).

Cette contradiction apparente met en lumière une mutation radicale du capitalisme de l'occulte. Dans l'univers urbain de Ndione, le sacré ne fonctionne plus comme système collectif de régulation ; il devient ressource individuelle de survie. Il ne produit plus d'ordre social stable, mais accompagne le désordre, la précarité et la violence quotidienne.

Cette fragmentation annule l'efficacité de la médiation que proposait Konaté. Là où Habib Kéita pouvait circuler entre tradition et modernité, occuper une position de tiers-espace et négocier entre les régimes de vérité, le narrateur de Ndione se trouve enfermé dans un univers où aucune médiation n'est possible. Il n'y a pas, chez Ndione, de figures d'autorité traditionnelle légitimes avec lesquelles négocier. Il n'y a que des escrocs, des trafiquants et des survivants.

Cette décomposition facilite et rend plus illusoire simultanément la désactivation narrative. Plus facile, parce que démasquer un imposteur ne menace aucune structure sociale stable. Mais cette facilité apparente cache une impossibilité plus profonde. Si le sacré ne fonctionne plus comme système, le démasquer ne produit aucun effet social durable. L'imposteur tombé sera immédiatement remplacé par un autre, dans un cycle sans fin de reconduction de la fraude. Le



polar de Ndione se heurte ainsi à une limite inverse de celle rencontrée par Konaté : là où Konaté butait sur la solidité des structures institutionnelles, Ndione butte sur leur absence.

3.3. L'élitisme de la médiation

Cette comparaison entre Konaté et Ndione fait apparaître une dernière tension. Les figures qui rendent possible la désactivation du capitalisme de l'occulte (Habib Kéita, le docteur Diallo, les médecins légistes) appartiennent toutes à des élites urbaines, formées à l'école moderne et capables de circuler entre plusieurs univers symboliques. Elles disposent d'un capital culturel double qui les place dans une position de surplomb par rapport aux communautés qu'elles étudient ou qu'elles servent.

Cette position de surplomb peut être légitime. Elle permet précisément la traduction entre régimes de savoir, condition de possibilité de la négociation entre tradition et modernité. Mais elle soulève une question politique que le polar ne peut esquiver : qui profite de cette désactivation ? La réponse, suggérée par les textes mais jamais explicitée, est que cette transformation profite avant tout à ceux qui possèdent déjà les ressources culturelles pour circuler entre les mondes. Pour les populations rurales, pour les classes populaires urbaines, la désactivation du sacré ne représente pas nécessairement une libération. Elle peut apparaître au contraire comme une dépossession supplémentaire, venant s'ajouter aux dépossessions économiques et politiques produites par la colonisation et la postcolonie.

Le polar africain, en donnant la parole à des détectives éduqués et mobiles, court ainsi le risque de reconduire une forme d'élitisme culturel, laissant les voix subalternes en marge du processus d'énonciation. Cette limite trouve son cadre conceptuel le plus rigoureux dans l'interrogation que Gayatri Spivak adresse aux discours postcoloniaux : la subalterne peut-elle parler (G. C. Spivak, 1988) ? La question, souvent malentendue, ne porte pas sur la capacité physique des dominé(e)s à émettre des énoncés, mais sur les conditions structurelles de leur audibilité. Pour Spivak, le subalterne ne parle pas en tant que tel, parce que l'acte même de parler suppose un accès aux instances de représentation politique et discursive dont la subalternité signifie précisément l'exclusion. Toute parole portée sur le subalterne est nécessairement une parole de médiateurs, qui parlent en son nom depuis une position structurellement extérieure à la sienne.

Cette aporie traverse de part en part le polar africain. Les paysans dogon, les habitants des quartiers populaires de Bamako, les femmes inscrites dans les économies du secret n'accèdent jamais à la position narrative ; ils restent objets d'enquête plutôt que sujets d'énonciation. Le détective biculturel parle pour eux, traduit leurs silences, restitue leurs croyances dans le langage de la preuve. Cette traduction, aussi bienveillante soit-elle, reproduit l'écart qu'elle



prétend abolir. Reconnaître cette limite ne disqualifie pas l'entreprise du polar : elle en désigne le point aveugle constitutif.

Conclusion

Cette analyse a démontré que le polar africain intervient sur le capitalisme de l'occulte selon une double dynamique critique. La première partie a exposé les mécanismes rationnels par lesquels le sacré opère comme ressource de pouvoir (mise en dette généalogique, rétention du savoir, violence démonstrative). La deuxième partie a identifié les dispositifs narratifs (immersion, autopsie, circulation des preuves, démasquage) qui fragilisent cette économie symbolique. La troisième partie a mesuré les limites de cette désactivation en comparant deux configurations distinctes du sacré et en soulignant l'élitisme structurel des figures de médiation.

Le polar africain ne propose ni destruction iconoclaste du mythe, ni reconduction intacte de la tradition. Il opère une transformation ciblée, que l'on peut qualifier de désactivation sélective. Le mythe demeure disponible comme réservoir de sens, mémoire collective et support d'identité, mais il perd sa capacité à produire la contrainte mortelle. Cette transformation ouvre un espace narratif inédit, où vivre avec les morts ne signifie plus mourir pour eux, où respecter la tradition n'implique plus d'en subir la violence, où la dette généalogique se mue en héritage discutabile.

Ces limites, loin de disqualifier le projet critique du polar africain, en précisent la portée. Le genre ne remplace pas les transformations politiques réelles, mais il accompagne leur élaboration symbolique. Cette analyse appelle, pour être complète, un prolongement du côté de la réception. L'esthétique de la réception élaborée par Hans Robert Jauss (H. R. Jauss, 1978) et Wolfgang Iser (W. Iser, 1985) fournit les outils permettant d'interroger ce que devient la désactivation du capitalisme de l'occulte selon l'horizon d'attente du lecteur qui l'éprouve. Pour un lecteur occidental peu familier des cosmologies ouest-africaines, le polar de Konaté peut produire un effet d'exotisation qui restaure, par le détour de la curiosité ethnographique, le pouvoir de fascination que l'enquête prétendait justement défaire. Pour un lecteur africain urbain, formé à la rationalité scolaire moderne, les mêmes textes peuvent confirmer un horizon déjà acquis. Pour un lecteur africain inscrit dans les régimes de croyance que les romans interrogent, l'effet peut être plus complexe encore, oscillant entre reconnaissance, malaise et résistance.

La contribution du polar africain aux études littéraires ne réside donc pas seulement dans sa capacité à représenter la crise postcoloniale, mais dans sa puissance à reconfigurer les régimes de sens qui structurent les sociétés africaines contemporaines. En cela, il se révèle moins comme



un genre mimétique que comme un dispositif critique, capable d'accompagner les transformations sociales en cours sans prétendre les prescrire. Cette modestie assumée, conjuguée à une lucidité politique sur les limites structurelles de toute intervention littéraire, confère au polar africain le statut d'objet d'étude fondamental pour penser les articulations complexes entre mémoire, pouvoir et émancipation dans les littératures francophones contemporaines.

Références bibliographiques

BHABHA Homi K., 1994, *The Location of Culture*, London, Routledge, 285 p.

BOURDIEU Pierre, 1972, *Esquisse d'une théorie de la pratique. Précédé de trois études d'ethnologie kabyle*, Genève, Librairie Droz, 269 p.

CAILLOIS Roger, 1950, *L'Homme et le sacré*, édition augmentée, Paris, Gallimard, 254 p.

DERRIDA Jacques, 1995, *Mal d'archive. Une impression freudienne*, Paris, Galilée, 154 p.

ELIADE Mircea, 1965, *Le Sacré et le profane*, traduit de l'allemand par Jean Gouillard, Paris, Gallimard, 187 p.

FOUCAULT Michel, 1963, *Naissance de la clinique. Une archéologie du regard médical*, Paris, Presses Universitaires de France, 212 p.

GLISSANT Édouard, 1990, *Poétique de la Relation*, Paris, Gallimard, 248 p.

ISER Wolfgang, 1985, *L'Acte de lecture. Théorie de l'effet esthétique*, traduit de l'allemand par Evelyne Sznycer, Bruxelles, Pierre Mardaga, 405 p.

JAUSS Hans Robert, 1978, *Pour une esthétique de la réception*, traduit de l'allemand par Claude Maillard, Paris, Gallimard, 312 p.

KONATÉ Moussa, 2002, *L'Assassin du Banconi, suivi de L'Honneur des Kéita*, Paris, Gallimard, coll. « Série noire », 285 p.

KONATÉ Moussa, 2006, *L'Empreinte du renard*, Paris, Fayard, 270 p.

KONATÉ Moussa, 2009, *La Malédiction du lamantin*, Paris, Fayard, 213 p.

MAUSS Marcel, 2007, *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris, Presses Universitaires de France, 3^e édition, 252 p.

MBEMBE Achille, 2000, *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 293 p.



MBEMBE Achille, 2006, « Nécropolitique », *Raisons politiques*, n° 21, p. 29-60.

NDIONE Abasse, 1998, *La Vie en spirale*, Paris, Gallimard, coll. « Série noire », 361 p.

SPIVAK Gayatri Chakravorty, 1988, « Can the Subaltern Speak? », in Cary Nelson et Lawrence Grossberg (dir.), *Marxism and the Interpretation of Culture*, Urbana, University of Illinois Press, p. 271-313.